

Accident matériel entre deux véhicules : application de la convention IRSA - FFALB2

Code produit : FFALB2

Niveau : Initiation

Modalité : Classe virtuelle

Durée (en heure) : 2.5

Tarif : 250,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

gestionnaires sinistres
débutants, gestionnaires
production

Prérequis :

aucun

Objectif

- comprendre comment sont déterminées les responsabilités en cas d'accident matériel entre deux véhicules

Programme de la formation

- Pourquoi la convention IRSA ?
 - Son histoire et ses grands principes

- Dispositions générales
 - Estimation des dommages et expertise
 - Assiette du recours et préjudices abandonnés
 - Modalités du recours
- Accidents entre deux véhicules
 - Barème des responsabilités
 - Recours forfaitaire ou réel
 - Choses inertes et remorques
- Contestations
 - Délais et procédures d'escalade

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation d'exercices et de cas pratiques
- Échanges d'expériences avec les participants

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.